
M.E.S., Numéro 132, Vol. 2, janvier – février 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 20 février 2024



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, janvier - février 2024

LE FOOTBALL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : *est-ce un outil de mobilisation ou de coulage des recettes publiques ?*

par

Lajoie MULUME CHIRIMANENO

*Chef de Travaux Faculté des Sciences Sociales,
Université Pédagogique Nationale*

Résumé

De nombreux pays, à travers le monde, investissent des moyens colossaux pour prendre part aux compétitions internationales du football en vue de remporter le trophée et la République Démocratique du Congo n'en fait pas exception. Fort malheureusement, pour ce dernier pays, les résultats demeurent mitigés depuis de longues années. Eu égard à ce qui précède, la présente étude préconise la suspension de la participation de la RDC pour une durée de deux ans aux compétitions africaines et internationales en vue de mieux se réorganiser à l'interne en mettant, sur pied, une politique claire et précise pour un nouvel élan.

Mots-clés : *football, coulage, mobilisation, recettes publiques.*

Abstract

Many countries around the world invest colossal resources to take part in international football competitions with a view to winning the trophy and the Democratic Republic of Congo is no exception. Unfortunately, for the latter country, the results have remained mixed for many years. In view of the above, this study recommends the suspension of the DRC's participation for a period of two years in African and international competitions with a view to better reorganizing itself internally by establishing a clear and precise for new momentum.

Keywords : *football, casting, mobilization, public revenue*

INTRODUCTION

Le football est intéressant à analyser en tant que révélateur du lien social. Il « reflète les modes de construction des identités collectives et individuelles et les rapports entre classes » (Mignon, P., 1991 cité par Raballand G. et Marteau, J.F., in Etudes, 2009, p.331.)

Tout le monde a joué ou a vu jouer un jour au football. Avec ou sans but, avec ou sans vrai ballon, selon les possibilités du moment et de l'endroit. Dans les éclats de rire ou avec la rigueur et l'intensité suscitées par l'enjeu. (Larque, J.-M., 1976, p.53.)

Depuis la nuit des temps, le football est l'un des sports le plus attrayant si pas le plus prépondérant de tous. Il traîne derrière lui des marrées humaines de toute catégorie : enfants, jeunes, adultes, vieillards ... sont attirés par ce sport. En dépit de son hégémonie dans le domaine sportif, il ne fait pas cependant l'unanimité de tous, car concurrencé par d'autres sports à l'instar du basketball, du tennis, du box, du volley-ball, des arts martiaux, de la natation, du cyclisme, etc. Grâce à son caractère passionnel, le football a conquis aujourd'hui, la sphère féminine alors que jadis pratiqué et considéré comme un sport purement et uniquement masculin. Si plusieurs siècles d'avant, le football n'était qu'un jeu de loisir pratiqué uniquement par les gens pour leur faire plaisir, actuellement, il n'en est plus le cas, car au-delà d'un simple jeu de plaisir et de loisir, il est l'une des activités la plus rentable en matière de gain lucratif. En effet, il rapporte énormément des moyens financiers à telle enseigne qu'il tient même l'économie de certaines grandes nations qui ont su bien l'exploiter et malheureusement, il fait aussi dégringoler les économies de certains pays qui l'exploitent mal. Dans le monde, en général, certains pays se sont développés grâce au football, par contre, d'autres pays, particulièrement en Afrique, se sont vus vidés les petites économies de leur caisse à cause du football et ce, suite à plusieurs raisons que nous tenterons d'élucider dans le corps de la présente réflexion.

De ce qui précède, il se démarque une sorte de classification qui classe d'un côté, les pays qui, en se servant du football, ont vu leur économie être boostée en grimant de l'autre, spécifie certains pays qui, jusque-là, ne se sont pas encore servis du football pour propulser leurs économies et, par conséquent, le football constitue une sorte de frein pour leur développement.

Dans cette réflexion, il sera question sur base de la dialectique, d'expliquer de quel côté le football des pays africains, en général, se trouve, et de quel côté se situe le football celui de la République Démocratique Congo ? Notre réflexion est un résultat d'une longue observation directe et indirecte sur l'organisation et le fonctionnement du football dans ce pays.

Mise à part cette introduction et une conclusion à la fin, cette étude porte sur trois points. Le premier circonscrit la notion de football. Le deuxième relate l'histoire du football et de l'équipe nationale de la RDC. Le troisième, enfin, procède à la catégorisation des équipes nationales de football en RDC.

I. AUTOUR DE LA NOTION DE FOOTBALL

1.1. De la définition du football

Le football, sport collectif interpénétré est défini comme un affrontement pour la possession d'un ballon, entre deux équipes identifiées, sur une aire de jeu délimitée et orientée, en respectant des règles, et finalisé par l'atteinte des cibles qui détermine le gain du match ([www.contredied.net/P.Marle-J.-F. Grehaigne](http://www.contredied.net/P.Marle-J.-F.Grehaigne), Footaball, Janvier 2009, p.1.).

Le football est à la fois un jeu et un divertissement qui nous détourne du monde réel, qui se déroule en public, qui est régi par des règles devant être respectées par les joueurs et dont l'arbitre est le garant. Mais il est aussi devenu un spectacle planétaire, ses joueurs sont des vedettes internationales, ses dirigeants des personnages importants et considérés. Sous l'influence, notamment, de la télévision, pour laquelle il constitue un marché inespéré, le football est désormais entré dans une ère où les enjeux économiques sont tels qu'ils pourraient aller jusqu'à dénaturer le jeu lui-même. (Coulon A., in Communications, 1998, p.25.)

En termes clairs, le football est un sport qui oppose deux équipes de onze joueurs chacune, dans lequel il faut faire pénétrer un ballon rond dans le but adverse sans toucher de la main ou du bras, interdiction dont sont dispensés les gardiens de but, à l'intérieur de leurs surfaces de réparation respectives, pour protéger leurs buts.

1.2. Des origines de football

L'origine du football est discutable, malgré la prévalence de la conception européocentrique qui tend à dominer et à situer la naissance du football dans cette partie du monde (Ngweze Mabamba J., 2018, p.68.).

D'après certains auteurs, le football a une origine anglaise. C'est cela que souligne l'*Encyclopédie Universalis* (*Encyclopédie Universalis*, 2008, p.532.) alors que d'autres, il est difficile de situer dans l'espace et dans le temps l'origine de cette discipline sportive. Néanmoins, ce deuxième courant souligne que l'origine du football, remonte à environ 35 ans, avant Jésus-Christ, pendant la Dynastie Yin, en Chine (Kanku Tchamala Dipas cité par Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.68) et était pratiqué par des militaires et consistait à faire passer une boue de cuir entre deux poteaux d'environ 8 mètres de haut.

Depuis lors, le football connaît une progression continue dans sa pratique. En 1885, le professionnalisme est autorisé en Grande-Bretagne, tandis que les premiers clubs sont créés à travers le monde, particulièrement, en Europe et en Amérique du Sud. La Fédération Internationale de Football Association (FIFA) est fondée en 1904, à Paris par des représentants de sept pays européens (Belgique, Danemark, Espagne, France, Pays-Bas, Suède, Suisse). Encouragée par le succès populaire rencontré par les tournois de football aux Jeux olympiques, la FIFA organise, en 1930, la première édition de la Coupe du monde, qui devient un des principaux événements sportifs planétaires. (www.wikipedia.com consulté le 31 Mars 2023 à 10h23)

1.3. Développement du football

Contrairement aux sports « nobles » comme le cricket, le tennis, le hockey sur gazon et le rugby, le football n'est pas très développé au sein des clubs sportifs installés dans l'Empire britannique. Ainsi, cette discipline est aujourd'hui encore peu prisée en Inde, au Pakistan, en Amérique du Nord ou en Australie. En Afrique du Sud, les colons britanniques y importent le football dès 1869, puis une coupe du Natal est organisée dès 1884. Mais le football, sport roi dans

les townships, reste très mal perçu par les tenants blancs de l'apartheid qui lui préfèrent le rugby, le tennis et le cricket. Le football fut, en pointe pour dénoncer l'apartheid et dès le 9 avril 1973, une équipe mêlant joueurs noirs et blancs représente l'Afrique du Sud lors d'un match international non officiel face à la Rhodésie. (www.wikipédia.com consulté le 31 Mars 2023 à 10h23).

Les Britanniques jouent pourtant un rôle important dans la diffusion du football, notamment, grâce aux ouvriers dépêchés aux quatre coins du monde pour mener à bien des chantiers. Le football est, par exemple, introduit en Amérique du Sud, par les ouvriers travaillant sur les chantiers des lignes ferroviaires. Ils montent des équipes et mettent en place des compétitions d'abord réservées aux seuls joueurs britanniques, et qui s'ouvrent progressivement aux joueurs puis aux clubs locaux. Le cas sud-américain est complexe. Il existe également des clubs britanniques qui pratiquent cette discipline et des étudiants originaires d'Angleterre qui jouent un rôle important dans l'introduction du football entre Montevideo et Buenos Aires. Ainsi, le football s'installe durablement dans des nations, comme l'Uruguay ou l'Argentine dès les années 1870-1980. En Amérique du Nord, des compétitions sont créées dans les années 1880 (1884 aux États-Unis d'Amérique, sur la côte Est).

L'expansion du football est également due aux étudiants ou aux voyageurs de toutes nationalités ayant effectué des séjours au Royaume-Uni où ils furent initiés au jeu. En France, l'introduction du football se fait ainsi principalement par l'action des professeurs d'anglais qui ramènent de leurs voyages linguistiques outre-Manche règles et ballons dans les cours d'écoles. Les Britanniques sont également déterminants dans l'introduction du football en France.

1.4. Essor du professionnalisme

À la fin des années 1920 et au début des années 1930, plusieurs nations européennes et sud-américaines autorisent le professionnalisme afin de mettre un terme aux scandales de l'amateurisme marron qui touchent ces pays depuis les années 1910. Le gardien de but international français Pierre Chayriguès refuse ainsi un « pont d'or » du club anglais de Tottenham Hotspur, en 1913. Il admettra dans ses mémoires que les joueurs du Red Star étaient grassement rémunérés malgré leur statut officiel d'amateur. L'Autriche (1924), la Tchécoslovaquie et la Hongrie (avant 1930), l'Espagne (1929), l'Argentine (1931), la France (1932) et le Brésil (1933) sont les premières nations (hors du Royaume-Uni) à autoriser le professionnalisme dans le football. En Italie, la *Carta di Viareggio*, mise en place par le régime fasciste, en 1926, assure la transition entre le statut amateur et professionnel, définitivement adopté en 1946. (www.wikipédia.com consulté le 31 mars 2023 à 10h23).

II. BREVE HISTOIRE DU FOOTBALL ET DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE LA RD CONGO

2.1. Les premiers pas

La pratique du football est inhérente à toute société humaine. L'Afrique aussi peut se prévaloir d'être à l'origine de ce jeu, eu égard à la thèse de l'antériorité des civilisations nègres développée par Cheik Anta Diop. La présence du terme football dans les différentes langues de la RDC, l'engouement et la maîtrise avec lesquels se livrent les Congolais peuvent contribuer à soutenir notre argumentation. Néanmoins, l'apport considérable de la société occidentale à sa codification, à sa réglementation et à sa médiatisation, a largement contribué à la promotion et au développement de cette discipline sportive.

En RDC, selon les écrits de Van Peel (Peel, V., 1997 cité par Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.71.), les débuts du football du style européen, dans la colonie, remontent aux environs de 1912. Des équipes européennes se créèrent dans les grands centres, grâce aux nombreuses occasions de disputer des rencontres avec les marins, à Matadi et à Boma, dans le Kongo-Central, avec l'augmentation continue de la population, à Elisabethville et Léopoldville. Le rôle des communautés européennes des deux grandes villes congolaises, Léopoldville et Elisabethville, celui de l'Église catholique, de grandes sociétés comme l'Union minière et de la Force Publique, sera déterminant pour la pratique et la diffusion de ce sport. Il n'existait pas à cette époque des championnats nationaux comme on en rencontrait en Belgique. Le football de cette époque, était

un sport de plein air ne nécessitant pas de lourdes infrastructures. (Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.72.).

A Léopoldville, les premiers matches de football relatés par la presse eurent lieu en 1920, quelques mois avant la création de l'Union Sportive de Kinshasa (USK) : ils opposèrent une équipe de la ville de Kinshasa à celle des Huileries et Sedec réunies. Les deux formations comptaient dans leurs rangs une majorité de ressortissants anglais. Une foule indépendante que se disputa la première coupe offerte par le directeur de l'African Association. Le match se termina par un nul et fut rejoué le 21 juillet. La population européenne tout entière était présente, ainsi que la musique militaire de Brazzaville (Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.71.).

Au Katanga, le sport fut pratiqué par une dizaine d'années plus tôt qu'à Léopoldville-Kinshasa : « presque tous les sports y apparurent entre 1910 et 1920 et, particulièrement, dans la plus grande agglomération de la région, Elisabethville. L'influence anglo-saxonne y était importante : Rhodésie toute proche, route du Cap, pourcentage élevé d'Anglo-saxons dans la population de la ville. L'Union Minière allait participer au développement des sports, à mesure que s'étendait le champ de ses industries, et ses agents furent parmi les premiers sportifs de la région. Une fête donnée par la petite communauté blanche installée fin 1910, début 1911, à l'Etoile, en l'honneur de Klnner et Mangan, venus de Lubumbashi, se termina par une partie de football endiablée au clair de lune » (Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.72.).

2.2. Engagement de l'Eglise catholique

Le football fut utilisé comme un instrument missionnaire en milieu indigène, par l'Eglise Catholique. L'intérêt de l'Eglise pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse est plus séculaire. Les organisations catholiques européennes valorisèrent précocement le phénomène sportif, car il fut « considéré comme un outil de confrontation et d'ouverture sur le monde moderne ». Selon la conception catholique, le sport devenait à la fois un instrument de conquête chrétienne de la société et un prolongement de l'éducation religieuse.

L'intérêt montré par les Africains pour le football incita le père Raphael de la Kethulle à prendre en charge son organisation à Léopoldville-Kinshasa. Il rendit sa pratique obligatoire pendant les récréations. Des sanctions disciplinaires étaient même prévues pour les récalcitrants. La direction des écoles fournit aux élèves des ballons en éponge puis, plus tard, les jeunes se familiarisent avec le ballon en cuir. Les professeurs furent mis sur pied, puis intégrés à l'Association Sportive Congolaise, une des premières œuvres parascolaires. Le Père Raphael de la Kethulle de Ryhove, missionnaire scheutiste, a été pour beaucoup dans le développement du football à Léopoldville-Kinshasa. Selon lui, les loisirs éducatifs pouvaient éloigner la jeunesse des tentations nocives qu'étaient les danses immorales, les chansons obscènes ou les ripailles. Son apport a été considérable dans la construction des infrastructures sportives ; stade Reine Astrid en 1937 et le Stade Roi Baudoin, qui fut inauguré le 1^{er} juillet 1952 (Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.71.).

Au Katanga, ce sont les missionnaires bénédictins qui vont contribuer au développement du football à Elisabethville. Pour lutter contre les dangers moraux et sociaux de la ville, il fallait procurer aux Africains de « saines distractions ». Don Grégoire Coussement crée une association sportive qui fut la société des Sports et attraction, fondée en 1925. A l'origine, seul le football était pratiqué, avec l'aide du directeur de la Brasserie du Katanga qui avait mis sur pied les premières équipes. Cette association changea plusieurs fois de nom ; dans les années trente, elle était connue sous l'appellation FASI, Fédération des Associations Sportives Indigènes.

Ce football colonial est largement dominé par le paternalisme et le clivage ainsi que par des initiatives venant d'en haut, qu'il s'agisse des missionnaires, des grandes entreprises ou de la Force Publique, avait un même objectif : aider à « l'œuvre civilisatrice », fournir de « saines distractions », inculquer l'esprit de discipline, d'obéissance et de soumission et contribuer ainsi à la servilité de l'homme noir.

2.3. Tentatives de mise en commun

Selon Kanku (Kanku Tchamala, D. cité par Ngweze Mabamba J. *op.cit.*, p.72.), la première sélection à avoir été créée sur le sol congolais fut celle nommée « les Coqs », fondée au cours de la période située entre 1921 et 1936, par le R.P. Raphael de la Kethulle de Ryhove. Cette sélection dont l'entraîneur n'était autre que son fondateur lui-même, avait été entièrement léopoldvilloise (autrement dit kinoise) et qu'elle avait eu parmi ses joueurs des hommes nommés Tati, Bolokango, Ebene, Tshamala, Kabesa, Mana, Misala, Uмба, Bulu, Boa, Makabe, Tshimanga, Manzeke, Mapaku, Manuina, Anzani, Kabinda et Limungu.

La tentative de création d'une équipe nationale de football, remonte vers les années 1956, suite aux multiples rencontres entre sélections eurafricaines et européennes. On assista ainsi, à cette époque, à la mise sur chantier d'une première sélection nationale congolaise, les Lions. Cette formation entreprit une tournée européenne, en 1958, notamment en Belgique. A son retour à Kinshasa, nombre de ses joueurs furent sollicités par des clubs européens. Lorsqu'elle n'était qu'une sélection kinoise, l'équipe des Lions n'avait livré que des matches amicaux, que ceux-ci fussent nationaux ou internationaux. Devenue une équipe nationale, elle s'est lancée dans le challenge continental pour la conquête de la Coupe d'Afrique des Nations.

Le dimanche 16 juin 1957, de graves incidents éclatèrent au Stade Roi Baudoin (devenu actuellement 24 novembre) à Léopoldville à la suite d'un match opposant une sélection africaine à l'union saint gilloise. Les Lions regroupaient essentiellement les joueurs de Léopoldville, les athlètes du Katanga ou Elisabethville ne faisant pas partie de cette équipe. En outre, cette initiative était celle du Révérend Raphael de la Kethulle.

Sa première et aussi sa dernière participation sous son le nom des Lions est celle qui a eu lieu en 1965, l'année où la coupe d'Afrique des nations a vécu sa 5^{ème} édition. Lors du tournoi final organisé en Tunisie, du 12 au 21 septembre 1965, les Lions furent battus et éliminés dès le premier tour, notamment par les Black Stars du Ghana (2-5) et par les Eléphants de la Côte d'Ivoire (0-3) (Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.75.).

Le 30 janvier 1966, le Général Président Mobutu invite les Black stars du Ghana à jouer à Kinshasa. Les Ghanéens marchent sur le onze national congolais, par un score de 3 buts à 0, Osei Koffi, Frank Odoi, Koffi Paré, Ben Acheampong, Sana Acquah, Odameteyn Jones et Evans s'adonnent à une exhibition sans précédent en présence du Général-Président Mobutu et ses collaborateurs. Au lendemain de cette déconfiture, le président Mobutu ulcéré, ordonne le retour au pays des footballeurs Congolais opérant en Belgique et rebaptisa l'équipe nationale, « Léopards ». (Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.75.).

Pendant tout le règne du Maréchal Mobutu, l'équipe nationale de football et les sélections nationales des autres disciplines sportives porteront le nom des « Léopards ». Après la conquête du pouvoir politique par Laurent Désiré Kabila, le 17 mai 1997, le nouvel homme fort du pays, changea la dénomination de l'équipe nationale de football, au profit de « Simba », terme Swahili, signifiant « Lion » en français. Suite aux nombreuses guerres qui ont déchiré le pays de 1996 à 2003, les délégués de la classe politique et de la société civile, forces vives de la Nation, réunis en Dialogue en Afrique du Sud mettent en place un nouvel ordre politique, fondé sur une nouvelle Constitution démocratique. La tête de Léopard fut adoptée comme armoirie de la RDC, c'est ainsi que l'équipe nationale devient les Léopards comme du temps de la Deuxième République, sous le Maréchal Mobutu. Et Jusqu'à ce jour, l'équipe nationale de la RDC porte le qualificatif de « Léopards ». (Ngweze Mabamba J., *op.cit.*, p.75 ; lire également Shomba Kinyamba S., 2011).

¹ Parmi ces joueurs nous pouvons citer Bonga-Bongo dit « Bopaul », il sera sollicité par le Standard de Liège où il évoluera durant plusieurs années et deviendra l'un des meilleurs buteurs non seulement de la Belgique, mais aussi de l'Europe.

III. CATEGORIE DES EQUIPES NATIONALES DE FOOTBALL

3.1. De la nature

L'équipe nationale de football est une propriété exclusive du Gouvernement congolais, dont le numéro un est le Président de la République, qui incarne la nation congolaise. Elle est mise sous la responsabilité de la Fédération Congolaise de Football Association. Techniquement, elle est composée d'un staff technique : dont un sélectionneur national et un adjoint, un kinésithérapeute, un secrétaire intendant, un soigneur masseur, un kit man, un coordonnateur des équipes nationales et des joueurs.

Le rôle dévolu à l'équipe nationale est celui de l'encadrement de la jeunesse, d'être la messagère de la République, de défendre le drapeau national à travers les compétitions footballistiques, de contribuer au rayonnement du prestige national. A cet effet, l'Etat congolais est son premier pourvoyeur des fonds. Certains membres du Comité Exécutif de la FECOFA affirment que les postes de psychologue sportif et celui de diététicien pour l'alimentation des joueurs restent à pourvoir.

Les catégories des équipes nationales de football sont les Seniors, les Juniors U 23, U 20 et les Cadets U 17, c'est-à-dire moins de 23, 20 et 17 ans, cela dans les deux versions masculines et féminines. En RDC, parmi toutes ces catégories, c'est celle des Seniors en version masculine qui a été la plus active et la plus prestigieuse en terme des victoires et des trophées.

Il est également important de souligner le fait selon lequel, l'équipe nationale est dominée par deux périodes, celle des joueurs nationaux comme la génération de 1968, 1974, 1998, 2009 et celle des binationaux de 2015. Les binationaux sont des enfants nés de mariage mixte entre Congolais et expatriés. Certains de ces joueurs viennent dans l'équipe nationale par la fibre patriotique, la plupart d'entre eux sont nés et ont grandi en Europe et découvrent la RDC, pays de leurs parents, à l'occasion de leur sélection dans l'équipe nationale.

Parlant de l'équipe nationale de football, le 30 janvier 1968 est le jour où cette équipe est devenue championne d'Afrique des Nations pour la première fois, et cette date est reconnue en RDC comme la Journée Nationale des Sports. Le 21 septembre 1969, constitue aussi une date importante : victoire de Léopards devant Pelé, considéré comme le meilleur footballeur de la planète. Invités la deuxième fois à venir jouer au stade Tata Raphael, lui et son club le FC Santos, ils s'inclinent (2 à 3). C'est l'un des plus beaux jours de gloire pour Pierre Kalala, auteur de deux réalisations et Adelard Mayanga qui a réussi un but, qui font subir au Roi du Football son premier revers en Afrique. Ndaye dit Mutumbula reste le meilleur buteur de cette équipe, avec 9 buts inscrits à une participation à la finale de la CAN.

3.2. De l'organisation et du fonctionnement du football en République Démocratique du Congo

Les activités physiques et sportives occupent une place de choix dans le développement des nations de par leurs fonctions éducatives, culturelles, économiques, politiques et sociales. En République Démocratique du Congo, elles ont longtemps été considérées comme de simples divertissements de la population et une occupation de la jeunesse, plutôt que comme un vecteur de cristallisation de la conscience, de l'unité nationale et du développement socio-économique.

Impulsées par des missionnaires, sur pied du décret royal du 11 mars 1939, les activités physiques et sportives ont connu une montée retentissante avec les trophées africains remportés par notre pays entre 1968 et 1997 ; 2008 et 2016 pour le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN).

L'engouement provoqué par ces victoires dans le milieu sportif a propulsé à la tête de nombreuses entités du secteur, une classe d'animateur dont les méthodes de gestion et d'encadrement d'athlètes ont abouti à une réflexion tendant à faire sortir le sport de la léthargie. Il s'agit notamment de la conférence nationale sur la rénovation du mouvement sportif tenue en 1986, et des Etats généraux des sports de

2008. (Exposé des motifs de la Loi n° 11/023 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives en République Démocratique du Congo)

Mais aussi ceux d'Août 2022 tenus à Kisantu au Kongo-Central. Durant ces dernières accises, plusieurs maux gangrenant le sport en général et le football en particulier ont été soulevés notamment : la vétusté des infrastructures sportives dans les provinces, l'insécurité dans plusieurs provinces ne permet plus d'organiser les activités sportives mais aussi et surtout le manque de politique sportive dans toutes les provinces en commençant par le niveau national. (www.radiookapi.net publié le mardi 30 Août 2022 à 10h54 et modifié à 20h36).

3.3. Le football et le développement en République Démocratique du Congo

Actuellement, le football est une puissance à part entière. La sécession d'une douzaine des clubs européens, annoncée en pleine nuit du lundi 19 avril 2021, n'est à la première vue qu'une affaire de droit privé. Elle a pourtant provoqué en quelques heures et au plus haut niveau une avalanche des communiqués. Dowding Street, l'Elysée, Bruxelles... les chancelleries n'auraient pas réagi plus promptement s'il s'était agi d'une tentative de coup d'Etat. Le Real Madrid, le FC Barcelone, le Manchester United et leurs acolytes semblent saisir collectivement par la folie des grandeurs. Parrainés par un géant de la banque d'affaires, JP Morgan, ils justifient la décision d'organiser leur propre compétition fermée par le fait qu'elle générerait des « ressources supplémentaires ». Les douze clubs entendent se partager près de 3,5 milliards d'euros dès la première compétition, contre 2 milliards pour l'actuelle Ligue des champions. Au principe même de ce projet, il y a l'accroissement des profits pour les clubs les plus riches (Chapuis J., in *La Croix*, 2021, p.21.). Cette illustration est européenne mais il y en a tant dans d'autres continents, même en Afrique.

L'illustration ci-dessus démontre à suffisance que le football est un véritable vecteur puissant de développement social d'un pays ; car tous ces clubs cités ci-haut évoluent dans des pays respectifs et, bénéficient en termes des impôts et taxes que ces clubs et tous ses joueurs vedettes payent.

De l'antiquité, en passant par le moyen-âge et l'époque contemporaine, plusieurs sports et jeux à caractère ludique étaient depuis très longtemps pratiqués en République Démocratique du Congo à l'époque organisée en royaumes et empires. Avec le temps moderne, certains sports et jeux ont disparu ou ont changé de format et d'autres existent jusqu'aujourd'hui mais très modernisés et organisés, c'est le cas notamment du football qui se pratiquait à l'époque pour des raisons ludiques et parfois avec des règles à peine respectées mais présentement, il (football) est devenu tellement règlementé que la moindre infraction expose son auteur à de fortes sanctions. L'on comprendra ainsi facilement pourquoi est-ce que de tous les sports, le football occupe une place prépondérante et il est qualifié de sport roi.

Plusieurs pays à travers le monde ont vu le football booster leurs économies grâce, notamment, à une meilleure politique sportive mise en place par ces pays, c'est le cas de l'Espagne, de l'Angleterre, du Brésil, etc. Fort malheureusement, d'autres pays par manque d'une politique claire et précise en matière sportive, ont vu leurs économies dégringoler. Après avoir observé pendant plusieurs décennies l'évolution du sport en général et le football en particulier en République Démocratique du Congo, nous estimons que la RDC se trouve dans le deuxième cas.

Il est vrai que le football est un vecteur du développement, que celui-ci ne vient pas automatiquement ou ce n'est pas seulement la pratique du football dans un pays qui le développe, cette thèse ne tient pas la route. Pour que le développement suive, il demande qu'un travail efficace se fasse en amont. Malheureusement, en République Démocratique du Congo, le football constitue, en quelque sorte, le frein de développement de l'Etat, car n'ayant pas une politique sportive claire et précise. Le football demande énormément de la préparation, de l'investissement tout azimut surtout en termes des moyens financiers. Ce qui se passe dans le milieu footballistique congolais est pathétique. On débourse des moyens colossaux pour participer aux activités internationales du football comme la Coupe du Monde, la CAN, le CHAN, etc. sans une

préparation minutieuse et conséquente en amont et au finish on est étonné et surpris que le résultat soit non seulement décevant mais parfois honteux et humiliant surtout en équipe nationale (A, A', U23). Et l'élimination choquante de Léopards au CHAN 2022 du Cameroun sans marquer le moindre but, l'élimination de l'équipe nationale A' aux éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar 2022.

En lieu et place de prendre les choses avec sérieux, on dérange le bon Dieu en lui demandant la victoire croyant que les autres équipes elles ne prient pas. Ces quelques illustrations parmi tant d'autres constituent des preuves patentes que le football en République Démocratique du Congo est chaos. Certains Clubs du pays à l'instar de l'As. V-Club, de TP Mazembe, du DCMP, du FC Lupopo, etc. cherchent à se démarquer grâce aux moyens de leurs dirigeants mais seuls ces derniers ne suffisent pas. En effet, quasiment tout le monde se plaint de l'élimination de tous les représentants de la RDC et à la Champions Ligue et à la Confédération de l'année 2023. C'est déplorable de voir un pays aux dimensions continentales comme la RDC n'ait presque pas un seul stade de l'Etat qui puisse répondre aux normes internationales selon le rapport du 09 février 2023 de l'inspection de la CAF sur la non homologation des stades des Martyrs à Kinshasa et Kibasa Maliba à Lubumbashi. Même si après quelques travaux effectués, la CAF a fait une contre vérification du stade des Martyrs pour finalement l'homologuer avec plusieurs conditions. Il faut un accompagnement planifié du gouvernement malheureusement dans la pratique souvent c'est un accompagnement sporadique qui de fois est aussi détourné. Le peu des moyens qui pouvaient servir la République dans un autre secteur, est orienté dans un secteur sans résultat suite à une impréparation notoire. Pour ce faire, nous recommandons que soient suspendues toutes les participations pendant une période de deux ans à toutes les compétitions sportives internationales.

Ceci permettra d'organiser à l'interne ce secteur en mettant sur pied une politique claire et précise. Et tous les moyens ainsi alloués seront concentrés à la construction des infrastructures sportives adéquates, pour l'encadrement de la jeunesse. Et c'est seulement après que la participation aux compétitions internationales pourrait être reprise sur les bonnes bases. Ça ne sert à rien de continuer à participer à ces compétitions seulement par le plaisir mais sans résultat escompté et pourtant toutes ces compétitions sont dispendieuses au pays.

L'organisation, à Kinshasa, du 28 Juillet au 6 août 2023, des IX^{èmes} Jeux de la francophonie est une preuve éloquente que quand on veut on peut. A cet effet, le gouvernement congolais a eu non seulement à réhabiliter certaines infrastructures sportives, notamment, le stade des Martyrs, le stade Tata Raphael, etc. mais aussi qu'il s'est mis à construire d'autres infrastructures à l'instar des certains gymnases de basketball, volet, tennis, etc.

En vue de pérenniser et de bien garder ces infrastructures chèrement acquises grâce à l'organisation des Jeux de la Francophonie, nous suggérons que le gouvernement fasse la gestion mixte de ces infrastructures, c'est-à-dire qu'il crée une société publique-privée pour leur section en lieu et place de laisser le seul monopole à l'Etat.

CONCLUSION

« Le football en RDC est-ce un outil de mobilisation ou de coulage des recettes publiques ? ». Le choix de sujet n'est pas un fait aléatoire mais plutôt le fruit d'une longue observation directe et indirecte quant à la manière dont est organisé et fonctionne le football en République Démocratique du Congo.

Nous sommes parti d'un constat selon lequel, à l'instar de plusieurs pays à travers le monde, le football est le sport roi en République Démocratique du Congo. Malheureusement, ce sport roi en RDC est gangrené par plusieurs maux qui constituent un frein dans le processus de la mobilisation des recettes de la nation comme cela se passe sous d'autres cieux. De ces maux avon-nous cité : le manque d'une politique claire et précise en matière de football. La RDC investit assez de moyens financiers en vue de participer à presque toutes les compétitions internationales du football telles que : les éliminatoires de la Coupe du Monde, la CAN, le CHAN, etc. Que ce soient les équipes nationales (A, A', U23, U20 et U17) y compris aussi les clubs dont les plus réguliers

sont : le TP Mazembe, l'AS. V-Club, le DCMP, le Maniema Union, etc. en dépit de tous ces moyens investis, il n'y a pas le résultat qui s'en suit. De ce qui précède, avons-nous estimé qu'au lieu de continuer à dépenser énormément des moyens financiers dans ce secteur avec des résultats décevants et parfois humiliants, il est plus que nécessaire d'observer une trêve d'au moins deux ans en ne participant pas à toutes les compétitions internationales, et pour les équipes nationales que les clubs en vue d'une bonne préparation. Il est inconcevable pour un pays aux dimensions continentales comme la RDC de ne disposer que d'un seul stade public qui répond aux normes internationales telles que édictées par la FIFA. C'est seulement au terme de ces deux ans, ayant déjà jeté les bonnes bases, le pays pourra reprendre avec les compétitions internationales et, pour les équipes nationales, et pour les clubs car, le football moderne demande une préparation minutieuse et conséquente en amont avant de récolter de fruits.

Références bibliographiques

- CHAPUIS J., « Folie des grandeurs », in *La Croix*, avril, 2021.
- COULON A., *Le football comme spectacle : le plaisir de l'arbitraire*, in *Communications, Le spectacle du sport*, Paris, Seuil, 1998.
- *Encyclopédie Universalis, Encyclopédia Universalis*, France, Paris, 2008.
- LARQUE J.-M., *Le football en 10 leçons*, Paris, Hachettes, 1976.
- Loi n° 11/023 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives en République Démocratique du Congo.
- NGWEZE MABAMABA J., 2018, L'équipe nationale de football en République Démocratique du Congo. Esquisse d'une théorie sur l'intégration nationale, thèse de doctorat, FSSAP, SPA, UNIKIN, Kinshasa.
- RABALLAND G. et MARTEAU J.-F., « Le Football, illustration d'un mal français », in *Etudes*, juillet-décembre, 2009.
- SHOMBA KINYAMBA S., « La dénomination des équipes nationales de football : vecteur de la violence dans les stades africains », in *M.E.S.*, n°68, 2011.
- www.wikipédia.com consulté le 31 Mars 2023 à 10h23.